

**Délimitation des traversées de localité selon panneaux d'entrée (PEL)**

# Forel

Date	Dessin	Echelle	N° Plan
06.04.2021	SF	1:10'000	145-5

Q:\App\Arcgis\Entretien\Traversées de localité\LT-Forel

Axe	PR	Dist.	PR	Dist.	Longueur
4524	500 +165.35 au		525 + 92.30 =		167.30
4524	900 + 0.00 au		900 + 173.25 =		173.25
4524	921 + 3.55 au		975 + 7.00 =		565.25
4532	750 + 51.20 au		775 + 226.85 =		405.95
4550	850 + 21.40 au		875 + 138.80 =		394.20
4550	1000 +186.40 au		1075 + 222.80 =		801.70
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
-	- +	- au	- +	- =	-
<b>Total traversée de localité en m'</b>					<b>2'507.65</b>

Remarque :

RC 764-C-S, Axe 4524  
 Du panneau d'entrée de localité Forel (PR 500 + 124.45 m') à la limite territoriale avec Bourg-en-Lavaux (PR 500 + 165.35 m'), le tronçon en zone bâtie de 39.90 m est hors de traversée de localité.

Route cantonale

— hors traversée de localité  
— en traversée de localité

Système de repérage de base

■ Point de repère intermédiaire  
● Point de repère début et fin d'axe

